



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 19 décembre 2024,

NOUVEL HÔPITAL D'ALENÇON : LES PARTIES PRENANTES VALIDENT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROJET DE CONSTRUCTION

Un comité de pilotage réunissant l'ensemble des parties prenantes a défini les orientations stratégiques du projet de construction du nouvel hôpital d'Alençon. Près de 150 M€ seront mobilisés pour permettre au territoire de bénéficier de ce nouvel équipement d'ici 2030.

Un comité de pilotage (COFIL) consacré au projet de construction du nouvel hôpital d'Alençon s'est réuni le 10 décembre 2024 sous la co-présidence du Préfet de l'Orne, du Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie, du vice-président de la Région Normandie et du Maire d'Alençon, Président du conseil de surveillance de l'établissement, avec l'ensemble des partenaires (Communauté Urbaine d'Alençon, conseil départemental de l'Orne, services de l'Etat, centre de psychothérapie de l'Orne et LNA Santé – clinique d'Alençon).

Pour rappel le projet de reconstruction du centre hospitalier a été retenu en 2021 dans le cadre de la stratégie régionale des investissements Ségur en Normandie 2021-2030, avec un soutien majeur de l'Etat (61,5M€) et de la Région Normandie (61,5M€) – soit plus de 80% du budget prévisionnel – permettant d'apporter une réponse pour améliorer l'offre de soins sur le grand bassin de vie d'Alençon. La ville d'Alençon mettra à disposition, une fois les acquisitions complétées, à l'euro symbolique, les terrains nécessaires au projet.

Après plusieurs mois de travaux pour définir le projet médical de l'établissement et son dimensionnement immobilier avec l'ensemble des partenaires du territoire, le COFIL a pu valider les orientations stratégiques de ce projet de construction :

- Reconstruction d'un hôpital avec une activité de « médecine, chirurgie, obstétrique » (MCO) de 173 lits et 61 places tenant compte des besoins du territoire et de l'évolution des pratiques médicales et organisationnelles. En particulier, le choix de ce capacitaire intègre les réflexions sur l'accélération attendue de la bascule ambulatoire avec, notamment, le développement important attendu de la chirurgie et de la médecine ambulatoire sur les prochaines années.
- Renforcement des mutualisations territoriales s'agissant des activités de pharmacie et de laboratoire avec les établissements du Groupement Hospitalier de Territoires ;
- Coopération entre le centre hospitalier et la clinique LNA dans le cadre de ce projet de construction pour envisager des mutualisations d'activités au service des patients du territoire ;
- Création d'une unité de production culinaire commune avec la Communauté Urbaine Alençon au service de l'ensemble des acteurs du territoire.

Le projet ainsi validé par le COPIL s'élève à 150M€ pour le centre hospitalier (équipements compris) et permettra au territoire de bénéficier d'un nouvel établissement aux conditions de prises en charge optimales, de qualité de vie au travail et d'attractivité envers les professionnels améliorés d'ici fin 2030.